



Comité international de recherches scientifiques sur les origines et la validité de *Pontificalis Romani*
International Committee for Scientific Research about the Genesis and the Validity of *Pontificalis Romani*
Internationales Komitee für wissenschaftliche Forschungen über die Ursprünge und Gültigkeit des *Pontificalis Romani*
Международный Комитет за научные Исследования по поводу Происхождения и Действительности *Pontificalis Romani*
Comitato internazionale di ricerche scientifiche sulle origini e la validità *Pontificalis Romani*
Grupo internacional de investigaciones científicas sobre los orígenes y la validez del *Pontificalis Romani*

Communiqué

Parution de la Notitia II – *De Analogia*

Mise en évidence des sources erronées ou falsifiées et des montages ou coupures effectuées par Avrillé (Le *Sel de la terre*, n° 54)

Ce texte qui est forme l'un des chapitres des *Notitiae*¹ parues en février 2006, vient désormais de faire l'objet d'un tiré à part sous l'intitulé *Notitia II – De Analogia*. Il met en évidence la méthode de la pseudo-démonstration développée par Avrillé dans le n°54 du *Sel de la terre* et reprise des réformateurs de 1968, le trio infernal Bugnini :. – Dom Botte – Père Lécuyer.

Notitia II *De Analogia*

(extrait des *Notitiae ex tomo III* publiées en fin janvier 2006)

*Réfutation de la pseudo-analogie du nouveau rite
avec les rites Orientaux*

Mise en cause de Dom Botte, du Père Joseph Lécuyer et de l'article du n°54 du *Sel de la terre* par les faits suivants :

- **Usage de sources « erronées » ou falsifiées**
- **Tronçonnement inadmissible supprimant l'Esprit-Saint**
- **Réassemblage fallacieux d'un rite maronite**
- **Mise en comparaison de bribes de rites non comparables**

Le rite d'intronisation du Patriarche Maronite est purement juridictionnel, il est donc disqualifié de fait pour servir à une comparaison pour justifier de façon extrinsèque de la prétendue validité sacramentelle du nouveau rite de consécration épiscopale.

¹ [http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-2006-02-notitiae_\(ex_tomo_3\)/2006-02-notitiae_\(ex_tomo_3\)/rs_notitiae_2006_02_07.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-2006-02-notitiae_(ex_tomo_3)/2006-02-notitiae_(ex_tomo_3)/rs_notitiae_2006_02_07.pdf)

Mais, non content d'utiliser un rite non sacramentel, les réformateurs de 1968, suivi en cela par les dominicains d'Avrillé ont eu recours à des textes erronés et des montages pour parvenir à accroître l'analogie pour les besoins de leur pseudo-démonstration.

Le présent document démontre l'absence d'analogie entre le nouveau rite et le rite de consécration patriarcale maronite en établissant de façon incontestable les trois faits suivants, à partir de l'article intitulé ***Le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ?***, paru en automne 2005 dans le n°54 de la revue des Dominicains d'Avrillé sous la signature du Frère Pierre-Marie o.p. :

- L'usage dans l'article du n°54 du *Sel de la Terre* de sources orientales « *erronées* » ou falsifiées.
- Un « *réaménagement* » arbitraire *ad Hoc* du rite maronite, en page 102 du n°54 du *Sel de la Terre*, pour forcer son « *analogie* » avec la pseudo forme essentielle conciliaire.
- Une pseudo-démonstration centrée sur le tableau tronqué et réaménagé du rite du patriarche maronite de la page 102.

Ces trois réaménagements transforment la forme d'un rite maronite qui exprime, comme il se doit, **explicitement** la grâce de l'Esprit-Saint en une forme **équivoque** centrée sur un échange « *transitif* » ayant le *Spiritus principalis* pour objet.

La comparaison du nouveau rite conciliaire avec le rite du patriarche maronite forme le coeur de la pseudo-démonstration de validité du rite épiscopal conciliaire *par analogie* avec des rites orientaux valides de l'article du n°54 du *Sel de la terre*, alors qu'il apparaît que c'est bien ce rite qui aura été le plus manipulé dans le comparatif qui en est fait dans cet article avec le nouveau rite conciliaire.

Elle constitue une réfutation de la pseudo démonstration (par analogie avec des rites orientaux) de la validité extrinsèque de la consécration épiscopale de *Pontificalis Romani* du 18 juin 1968 de Montini-Lécuyer-Botte.

Cette pseudo-démonstration a été publiée par la revue *Le Sel de la Terre* n°54, automne 2005 pp. 72-129, sous la signature du frère Pierre-Marie o.p. sous le titre : « *Le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ?* ». Elle s'appuie sur les rites désignés par les réformateurs eux-mêmes afin de justifier leur réforme.

La *Notitia II* montre l'usage par les rédacteurs de cet article d'un réaménagement arbitraire *ad Hoc* du rite du patriarche maronite à partir de sources orientales « *erronées* » ou falsifiées.

Table des matières

- 1 Avertissement important
 - 1.1 Usage dans l'article du n°54 du *Sel de la Terre* de sources orientales « *erronées* » ou falsifiées
 - 1.2 Un réaménagement arbitraire *ad Hoc* du rite maronite, en page 102 du n°54 du *Sel de la Terre*, pour faciliter son analogie avec la forme essentielle conciliaire
 - 1.3 Une pseudo-démonstration centrée sur la page 102 du tableau tronqué et réaménagé du rite maronite.
- 2 Démonstration de l'usage de sources orientales « *erronées* » ou falsifiées et du réaménagement *ad Hoc*
- 3 La sacramentalité des prières de consécration épiscopale accompagnées de l'imposition des mains de l'évêque consécrateur.

Comité international *Rore Sanctifica*

**Fin du communiqué du 9 mai 2007 du Comité international *Rore Sanctifica*
Ce communiqué peut être téléchargé depuis le site <http://www.rore-sanctifica.org>**